

LIGUE D'ÎLE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE Samedi 07 Février 2026

Sont présents, les représentants des clubs : 7512 Anthony CLERTON, Brigitte FISCHER, Chloris LELONG et Edme PAILLARD ; 7707 Eloïse LOUVET, Gilbert MARTIN et Yves PEKER ; 7715 André HERMET ; 7716 Julien GARDEUR, Sandra OLIVIER et José RORA ; 7720 Nathalie MARIN ; 7807 Paul CHINCHOLE, Sandrine TAISSON et Thierry VERMEERSCH ; 9105 Thierry BESTEL, Thierry FARGANEL et Isabelle LINTANF ; 9109 Hélène et Michel EDIAR ; 9404 Hervé QUINQUENEL ; 9502 Loïc BERNABLE et Matthieu RODIER.

Clubs non représentés : 7701 ; 7709 ; 7719 ; 7723 ; 7724 (Marie-Françoise BOURGUIGNON malade) ; 7811 ; 9110 (excusé) ; 9209 ; 9211 ; 9510 (excusé).

Sont présents, membres du comité directeur de la LIFCO, en plus des personnes représentant leurs clubs : Dominique BRET ; Etienne PHILIPPOT.

Sont présents : Evelyne CIRIEGI, présidente du CROS Île-de-France ; Michel CHARIAU, président du CDCO 77 ; Rémi BROCHOT ; Vincent BROCHOT ; Bernard PERICHON ; Achille BOUCHERIE et Martine WIBART (en fin de matinée) licenciés.

Mme Dominique BRET, présidente de la LIFCO, ouvre la séance à 9h30.

Elle excuse M. Patrick KARAM, vice-président de la Région en charge notamment des sports, de la DRAJES et du Président de la FFCO retenus par ailleurs. Elle indique que Mme Evelyne CIRIEGI, présidente du CROS Île de France, rejoindra l'Assemblée en fin de matinée.

Etienne PHILIPPOT, secrétaire de la LIFCO, est désigné rapporteur de séance.

Michel CHARIAU et Gilbert MARTIN se proposent comme scrutateurs pour les votes.

Les quorums – fixé à un tiers des représentants (13) détenant la moitié des voix (107) pour l'AG et à la moitié des représentants (19) détenant les deux tiers des voix (142) pour la modification des statuts –, étant atteints avec 23 représentants détenant 174 voix, nous pouvons déclarer ouverte cette Assemblée Générale.

Le **premier point** concerne l'**adoption du procès-verbal et du compte-rendu de l'AG du 08 février 2025**.

Le PV et le CR de l'Assemblée Générale du 02 février 2024 sont **approuvés avec 162 voix pour et 12 abstentions**.

Dans un **deuxième temps**, Dominique BRET, présidente de la LIFCO donne lecture du **rapport moral**.

« Chers amis orienteurs,

2025 se referme. Avant de revenir sur les 2 grands événements qui ont marqué l'année et qui ont permis de partager d'agréables moments, d'œuvrer ensemble pour la Course d'Orientation, ayons une pensée toute particulière et rendons hommage aux personnes qui nous ont quitté : Jean-Claude CLAVAL, trésorier du COLE ; Valérie PEKER de l'OPA Montigny et Victorine VANNIER de l'US Melun, pour leur engagement pour la CO.

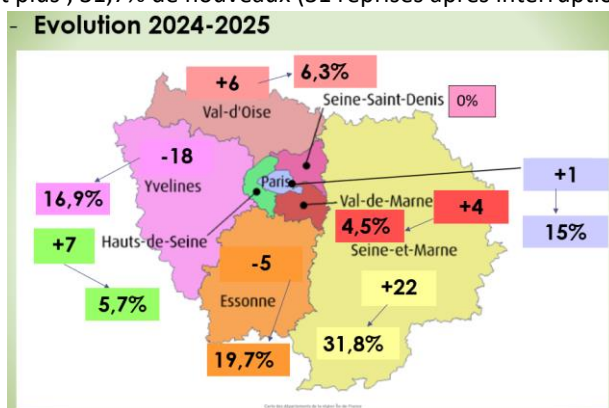
2025 marquait le cinquantenaire de la Ligue. Celui-ci a été fêté lors de notre dernière Assemblée Générale ce qui a permis à un nombre conséquent d'anciens de se retrouver avec plaisir comme le montre ces quelques images. 2025 a également été bien rempli avec la semaine du Critérium National des Equipes. Cette organisation a occupé le comité directeur mais aussi certains clubs de manière très intense jusqu'en novembre. Elle n'aurait pu être la grande réussite saluée par le monde de l'orientation - compétiteurs comme experts - mais aussi par les collectivités qui nous ont accompagnées. Revenons, à travers quelques slides, sur cette semaine. Que tous les bénévoles qui se sont impliqués, d'une manière ou d'autre autre, soient remerciés par de chaleureux applaudissements.

Bien occupés par ces 2 temps, les autres dossiers ont été quelque peu délaissés. 2026 doit être l'occasion de repartir de l'avant et de capitaliser sur le travail collectif entrepris pour le CNE dans le cadre des objectifs définis en juin 2025 : attirer de nouveaux licenciés et fidéliser, tout en favorisant l'engagement dans le bénévolat, en développant une pratique pour toutes et tous, dans tous les territoires ; communiquer pour se rendre visible et donner une image positive de la CO. Nous y reviendrons plus largement dans l'après-midi.



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Appuyons-nous pour cela sur le rebond en termes de licenciés (1015, +13) – 40,3% de femmes ; 28,6% de HD18 et moins, 29,7% de HD50 et plus ; 31,7% de nouveaux (31 reprises après interruption) –.



10 clubs ont recruté de 1 à 62 nouveaux licenciés. 43,5% d'entre eux viennent pratiquer en famille – 45% femmes en légère baisse surtout chez les jeunes ; 43,7% jeunes en légère hausse – ; 64% avec une licence compétition, 6,5% découverte compétition, 29,2% loisir santé, 0,3% bénévole. La tendance à une moindre compétition pour privilégier le loisir-santé et la rotation importante d'une année à l'autre doivent nous interroger. Certaines raisons sont connues et ne signifient pas arrêt de la CO (mutation avec changement de club...).

- Néo-licenciés : 31,7% (+0,8) et 3% de reprise après interruption

. Prise de licence : **132 entre septembre et décembre 2024** + 43 pendant l'année + **143 entre septembre et décembre 2025** (10 ; 0 ; 14)

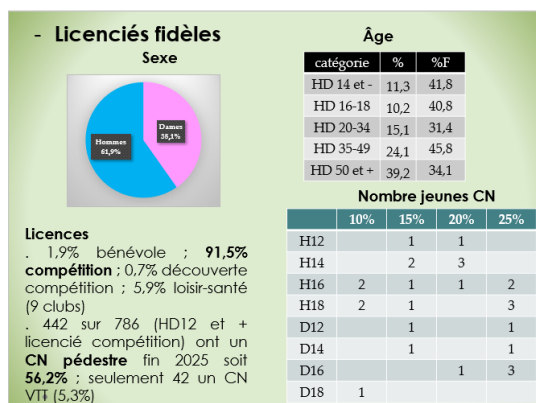
. Recrutés par **10 clubs** : RO Paris (62) ; CSA CNSD (8) ; OPA Montigny (35) ; US Melun (1) ; Balise 77 (27) ; ERCO (8) ; TO Meaux (9) ; ANSA (1) ; GO 78 (36) ; COLE (33) ; COPS (48) ; PORA (5) ; DSA (25) ; AS IGN (15) ; AC Beauchamp (9)

. **43,5% familles / 45% femmes / 43,7% jeunes HD et -**

année	18 et -	20-34	35-49	50 et +
2021 (293)	53%	16,1%	23%	7,9%
2022 (348)	47,7%	18,4%	24,7%	9,2%
2023 (305)	41,5%	22,5%	28,8%	9,2%
2024 (310)	41,9%	23,6%	26,1%	8,4%
2025 (318)	43,7%	21,4%	26,1%	8,8%

. **64,8% licence compétition, 6,3% découverte compétition, 28,6% loisir santé, 0,3% bénévole** (70,3% C et DC ; 23,5% LS en 2024)

Du côté des licenciés fidèles (ceux qui ont repris leur licence entre 2024 et 2025), 38,1% sont des femmes ; 21,5% des jeunes de 18 ans et moins et plus d'un tiers des vétérans (50 ans et plus). La répartition par catégories d'âge et le taux de féminisation de celles-ci, au regard des néo-licenciés, laisse à penser que ce sont les jeunes et les femmes qui abandonnent après un essai de courte durée. Plus de 9 sur 10 sont des compétiteurs, 56,2% des HD12 et + ayant un CN pédestre (5,3% un CN VTT). En effet, au niveau des jeunes, malgré les efforts de la commission, les résultats par rapport au niveau national restent en dedans : quasiment aucun jeune ne s'engage dans un double projet via la section sports-études ; les actions (regroupements, stage) proposées aux jeunes, leur présence à celles-ci et le nombre de clubs engagés restent trop faibles... Une réflexion est à entreprendre pour inverser la tendance.



LIGUE D'ÎLE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Au regard de ces données chiffrées, la finalisation du projet Ligue doit nous amener à être force de propositions pour tenter de fidéliser les nouveaux licenciés (manifestations de proximité, pratique à plusieurs, convivialité...) sans oublier les autres afin que ceux-ci trouvent du plaisir dans une pratique de loisir (manifestations conviviales au sein du club) ou puissent augmenter le niveau au classement national (plus de courses, notamment au CN...) avec des actions ciblées notamment pour les femmes et les jeunes.

Cela passe entre autres par une proposition amplifiée de manifestations. Sur ce plan, en dehors de la semaine du CNE qui a bien pompé les énergies, la mise en place d'organisation reste difficile sur plusieurs plans : problèmes avec l'ONF qui ne facilite pas les choses – nous y reviendrons cet après-midi – ; difficulté à trouver des experts, à obtenir les autorisations... En conséquence, en 2025, en dehors des courses de niveau national (CF Nuit, Sprint et CNE en CO pédestre ; CF Mass Start et Nationale MD en CO à VTT), 31 manifestations ont été proposées (29 pédestres et 2 VTT), les deux tiers en forêt. Un tiers vise explicitement les compétiteurs (inscrites au CN), un tiers tient à s'adresser à d'autres publics (raideurs, traileurs, marcheurs...). Merci aux 12 clubs qui se sont investis ; merci aux experts délégués-arbitres et contrôleurs des circuits qui ont officié.

• Manifestations hors niveau national = 31					
2 VTT / 29 pédestre					
12 clubs organisateurs					
une répartition couvrant presque tous les					
départements	75	77	78	91	92 95
	4	12 + 2	5	2	1 5
forêt 18 ; urbain 12 ; mixte 2 - nuit 5 ; sprint 5 ; MD 3 ; LD 5					
un tiers affichant une ouverture forte vers les non licenciés					
11 au CN					
. DAR : 7512 (3) ; 7707 (1) ; 7709 (1) ; 7716 (1) ; 7807 (1) ; 9502 (3) ; hors ligue (1)					
. CCR : 7709 (1) ; 7715 (2) ; 7716 (1) ; 9105 (2) ; 9404 (1) ; 9502 (2) ; non renseigné (2)					
et des animations pour des structures et publics hors CO					

Par ailleurs, 6 clubs et un CD ont déclaré tout ou partie de leurs entraînements ; 7 une école de CO.

Le profil des licenciés, dont certains sont moins tournés vers la compétition, les changements dans le règlement des compétitions pour 2026 (modalités de qualification pour les championnats de France, retour de la Coupe de France des Clubs...) ne peuvent pas rester sans suite au niveau des propositions de compétitions et manifestations en Île de France et doivent, probablement, nous inciter à sortir des routines installées, à chercher de nouvelles solutions pour permettre une pratique régulière, compétitive ou non, de proximité. L'inscription des entraînements au calendrier et la diversification de leurs modalités sont une piste à explorer pour augmenter les propositions et rendre visible notre activité. D'autres axes sont à explorer sans se laisser décourager s'ils ne produisent pas ou peu d'effets à court terme : utilisation du numérique, manifestations dans des "zones blanches" (sans CO), interventions auprès d'autres structures, apports de notre expertise technique et cartographique... Plus nous nous ferons connaître, plus nous multiplierons les lieux de pratique via une cartographie de proximité, plus nous avons de chances de toucher de nouveaux publics. Communiquons largement en donnant à voir une image positive de la Course d'Orientation comme l'a entrepris la commission Communication sur les réseaux sociaux. Merci à elle !

Pour cela, nous avons certainement besoin de monter en compétences. Dans les domaines transversaux, la Ligue l'a bien compris depuis plusieurs années en mettant en place des formations ou temps d'informations sur la communication, les subventions... Côté Course d'Orientation, force est de constater que c'est plus difficile : peu d'activité (un stage VTT, des formations et séminaires fédéraux pour certains licenciés essentiellement). Un nouveau dynamisme est attendu pour 2026 qui pourra s'appuyer sur la nouvelle architecture de formation fédérale sur laquelle nous reviendrons cet après-midi. Notre développement ne pourra pas se faire sans car nos diplômés actuels sont soit surbookés, soit moins actifs, soit un peu âgés... C'est la jeunesse qui doit prendre les commandes, les anciens seront toujours là pour les accompagner tant sur le plan de l'expertise en CO sur que les problématiques actuelles du monde sportif (parité, éthique, lutte contre les violences...). C'est possible dès 16 ans ; c'est un moyen de construire des connaissances et compétences à valoriser dans son parcours.

Notre développement ne pourrait être ce qu'il est sans l'engagement des bénévoles que ce soit au sein des clubs, comités départementaux ou de la ligue. Beaucoup sont multi-investis ; certains se sentent parfois découragés



LIGUE D'ÎLE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

face aux difficultés ou à l'inertie rencontrées..., face aux attitudes de consommateurs et aux critiques. Qu'ils soient remerciés ! Ils ont besoin d'être davantage soutenus et valorisés. Sans eux, rien ne serait possible... Utilisons les moyens à disposition (médailles Jeunesse et Sports, trophées du CROS) pour leur montrer qu'ils sont un maillon essentiel. Ils ont également besoin d'être renforcés en nombre. La semaine du CNE a montré qu'il était possible d'en entraîner que ce soit pour une aide ponctuelle ou sur du plus long terme, dans les commissions ou comités directeurs pour apporter une nouvelle vision, donner un nouvel élan et préparer l'avenir sereinement... en attendant de pouvoir se professionnaliser.

Se développer, c'est se rendre visible au-delà du cercle des orienteurs, pour les instances hors CO ; c'est également rechercher les moyens pour mettre en œuvre les actions de nos ambitions : force est de constater que l'ouverture d'une cagnotte sur la plateforme Territoiresdesport portée par la Fondation du Sport n'a pas porté les fruits attendus (faute de suivi du dossier par manque de ressources) ... Par contre, la recherche de subventions complémentaires, à travers le FDVA2, a été plus fructueuse. Même si c'est un travail conséquent, notamment la première fois, la Ligue poursuivra en ce sens.

Pour terminer, un grand merci à nos partenaires qui ont contribué en 2025 à la réussite de la semaine du CNE 2025 : le département 77 notamment par sa subvention pour manifestation de 3000€, le CDOS 77 et le pays de Fontainebleau pour la mise à disposition de véhicules, les collectivités territoriales notamment Nemours, Poligny, Noisy-sur-Ecole, Cesson et Vert-Saint-Denis pour leurs aides logistiques et humaines, le CNDS, la MAIF via Sport Planète avec une aide de 1500€, le CROS pour sa subvention de 1500€ pour la retransmission télé et la société Candelas pour l'aide logistique sur le matériel audio-visuel sans oublier les structures de matériel CO... N'oublions pas ceux qui nous permettent chaque année de fonctionner le Ministère des Sports via les subventions ANS ; la Région Île de France, en les personnes de sa présidente Valérie Pécresse et de son vice-président en charge des sports, Patrick Karam, pour l'effort déployé en faveur du sport (subvention pluriannuelle reconduite, application Labaz, chèques sport...) et le CROS Île de France pour son attention portée aux pratiques non olympiques, la mise à disposition de moyens logistiques...

Un grand merci également à vous, toutes et tous, qui œuvriez au quotidien pour la Course d'Orientation. Travaillons ensemble, appuyons-nous sur nos convictions tout en entendant celles des autres, prenons des risques en sortant des sentiers battus pour mieux, voir autrement, développer la Course d'Orientation en Île de France pour toutes et tous, sur tous les territoires.

Le rapport moral est adopté par à l'unanimité

Dans un **troisième temps**, est présenté le **rapport d'activité** de chaque **commission**.

Commission Communication

En absence de la responsable, la présidente rappelle la composition de la commission : Philippe BELAUD (RO Paris), Goran COP (RO Cergy), Chloris LELONG (RO Paris), José RORA (Balise 77). L'objectif de la commission est de donner à voir une image positive de la CO tant dans la communication interne et externe. Pour cela, en 2025, la commission a tenu, via teams, un nombre conséquent de réunions ; a centré ses actions sur les réseaux sociaux – facebook et instagram – avec de belles publications bien suivies ; a poursuivi son activité sur le site autour des annonces et résultats donc surtout à destination des licenciés – 116 publications en 2025 soit une moyenne de 2,23 news par semaine ; une augmentation du nombre de visiteurs mais moins de pages visitées (8070 par mois visitant 16905 pages) – ; a publié, irrégulièrement, une news letter.

Les objectifs 2026 sont de renforcer la commission et de créer des supports à destination des clubs.

Commission Développement Territorial

Par manque de disponibilités du responsable et de ressources humaines, la commission n'a pas eu d'activité marquante en 2025.

Commission Formation

Isabelle LINTANF présente le travail réalisé depuis sa prise en charge de cette commission. Il y a eu peu de formations en 2025 du fait des faibles retours de besoins exprimées, du peu de formateurs disponibles... et de l'organisation de la semaine du CNE, les mêmes personnes étant impliquées dans ces actions. Ont pu se tenir : une information autour du Projet Sportif Fédéral et des subventions associées, une formation VTT. Par ailleurs, un grand chantier a été entrepris : la mise à jour du fichier d'activité des diplômés.

L'activité Formation est à relancer en 2026 à partir de la nouvelle architecture mise en place par la fédération.



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Commission Jeunes

Sandra OLIVIER, responsable de la commission, présente les membres qui la composent : André HERMET (AS Samois), Etienne MOREY (Balise 77), Edouard SALATHE (RO Paris), Anthony THEMINES (RO Paris), Thierry VERMEERSCH (GO 78). La commission s'est réunie 4 fois en distanciel. Au cours de l'année 2025, ont eu lieu :

. 2 regroupements journée ouverts à tous les jeunes selon niveau et cahier des charges défini par la commission dans une perspective de progrès technique et de cohésion auxquelles 4 clubs ont participé (RO Paris ; OPA Montigny ; Balise 77 ; GO 78) – le 11 janvier par le GO 78 avec 17 participants ; le 17 mai par le RO Paris avec 33 participants.

. un stage à Pâques du 17 au 21 avril avec 12 participants et 3 encadrants (RO Paris, Balise 77, GO 78, AS IGN).

. le passage des Balises de Couleur organisé le 21 juin par le COLE avec 28 participants (RO Paris, OPA Montigny, Balise 77, GO 78, COLE, AC Beauchamp).

. la constitution du Groupe Ligue (GRIFCO) avec une redéfinition des critères et des aides financières par nuitée finalisée début 2026.

Aucun RDE n'a pu être organisé en île de France par manque de ressources, quelques jeunes s'étant déplacés au RDE mis en place en Normandie. Pour 2026, sont prévus :

. 4 regroupements jeunes au moins avec comme dates prévisionnelles : 21 février par le GO 78 ; 28 mars à définir ; 26 septembre par Balise 77 ; 7 novembre à définir plus un au printemps par le RO Paris.

. un stage de printemps du 18 au 21 avril sur Dijon ; d'autres stages et/ou RDE restent à définir.

. le passage des balises de couleur ; date en attente de la part du club sollicité.

Composition du GRIFCO 2026

PERFORMANCE				DEVELOPPEMENT			
ADHERGHAL	Eve	D16	RO Paris	GASTINEAU	Zoé	D12	Balise 77
BARBIER	Clélia	D14	COLE	GILBERT	Floriane	D16	OPA Montigny
BRIENT	Agathe	D18	GO78	JAHANGIR	Apolline	D14	Balise 77
DERLOT	Alix	D14	OPA Montigny	KUZU-LAGARDE	Sélène	D16	RO Paris
DIOUF	Hélène	D16	Balise 77	LE ROUX	Augustin	H14	GO78
GASTINEAU	Tiago	H14	Balise 77	LE ROUX	Erwan	H16	GO78
GILBERT	Gabriel	H14	OPA Montigny	LEVEAU	Agathe	D18	GO78
HOULET CASTERA	Tilio	H16	COLE	LUCAS VIOU	Jules	H14	Balise 77
LE DINH COSTE	Mayleen	D16	GO78	MANGIN	Eva	D16	RO Paris
LE GUERN	Raphaël	H16	Balise 77	MICHEL	Hortense	D16	RO Paris
LE ROUX	Jean	H16	GO78	MOREY	Louise	D14	Balise 77
MESTIVIER	Lisa	D18	GO78	ROLLAND	Clark	H14	Balise 77
TOMKINSON	Raphaël	H16	RO Paris	ZYLA	Quentin	H16	OPA Montigny
ZYLA	Hugo	H18	OPA Montigny				

THENOZ Arnaud H16 GO78

HAUT NIVEAU 2026

BOUCHERIE	Achille	Balise 77	GF -18	
BROCHOT	Rémi	B77	JuA	Espoir
DERLOT	Antoine	OPA Montigny	SenA	Relève
GATINEAU	Paul	AS Samois	COVTT B	
JOLLY-JANSSON	Sonia	GO78	JuA	Relève
LAURET	Jocelin	AS Samois	COVTT B	
LAURET	Jildas	AS Samois	COVTT B	
RAUTURIER	Maxime	GO78	SeA	Relève
THENOZ	Bastien	GO78	SeB	

Commission Pratiques Sportives



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Etienne PHILIPPOT, responsable de la commission, rappelle que celle-ci a été recentrée autour des pratiques compétitives au regard des forces présentes au sein du comité directeur en CO pédestre – Paul CHINCHOLE, responsable du calendrier (GO 78), Eloïse LOUVET (OPA Montigny), Sandra OLIVIER (Balise 77), Christophe RAUTURIER (GO 78), Dominique SERGEANT (AS GN) et Sandrine TAISSON (GO 78) – et CO à VTT – André HERMET (AS Samois) et Edouard SALATHE (ROP) –.

La commission s'est réunie 2 fois en visio au premier semestre 2025 et a organisé la réunion d'harmonisation du calendrier en juin. Ses travaux ont porté sur la proposition au comité directeur de la ligue des quotas sportifs et administratifs ; sur les points à améliorer au niveau du calendrier des courses, hélas pas vraiment suivi d'effet pour 2026, à savoir : relancer le challenge des courses urbaines (impératif pour le nouveau CN Sprint) ; motiver des organisations en janvier et septembre ; inciter les clubs qui n'organisent pas à se lancer ; aider financièrement les organisations. La commission a également été confronté à de grandes difficultés pour trouver des experts volontaires ADR ou CCR.

Résultats des compétitions

José RORA présente les résultats de l'année 2025 en quelques chiffres :

- 9 sélections en équipe de France (vs 14 en 2024)
- 1 titre de Champion du Monde ; 1 médaille d'Argent ; 3 médailles de Bronze
- 1 titre de Champion d'Europe ; 1 médaille d'Argent
- 20 titres de Champion de France ; 27 de vice-champion et 23 médailles de Bronze
- 7 vainqueurs Coupe de France Pédestre ; 1 en CO à VTT
- 48 vainqueurs de courses Nationales ; 47 argents ; 49 bronzes.

Dans un **quatrième temps**, la trésorière Sandrine TAISSON présente le **rapport financier 2025** et le **budget 2026**. La trésorière indique que le résultat 2025 est bénéficiaire en raison des recettes des différentes organisations pendant la semaine du Critérium National des Equipes.

Les différents comptes analytiques sont détaillés pour expliquer le résultat :

- Sur la formation : quelques formations ont été dispensées en 2025. Les dépenses correspondent pour la plupart aux frais de remboursement des experts qui ont officié sur les courses régionales : délégué arbitre et contrôleur des circuits.
- Sur le fonctionnement : le poste analytique est excédentaire. Les recettes de ce poste proviennent des cotisations et des redevances et pour 929.85 € des intérêts de la trésorerie placée en banque. Les dépenses correspondent aux frais de fonctionnement du comité directeur, aux cotisations versées à la Fédération et aux instances sportives. Les frais de fonctionnement sont centralisés dans cette rubrique mais concernent tous les postes analytiques. L'excédent permet également d'absorber les salaires de l'intermittente jusqu'en juillet 25.
- Sur le développement : le poste analytique est déficitaire et largement financé par les différentes subventions (région et ANS), en attente du versement du solde de la subvention région 2024. Les dépenses concernent l'achat des récompenses pour les championnats, les challenges et les aides pour les experts ; le versement des différentes aides pour les clubs (listées dans les annexes financières : cartographie, organisations, manifestation grand public, section sport-études, néo-licencié).
- Sur le haut niveau : le poste est déficitaire, en attente du solde non versé de la subvention région 2024. Les subventions permettent de proposer des actions pour les jeunes, un stage a été organisé au printemps pour les jeunes du GRIFCO. Malgré le non versement de la subvention région, la Ligue a pu continuer à aider les jeunes du haut niveau grâce à ses fonds propres.
- Sur l'organisation du CNE : le poste est excédentaire, toutes les inscriptions ont été perçues en 2025. Des travaux de cartographie ont été engagés pour un total sur 2025 de 11 151 €. Toutes les dépenses liées à l'organisation sont listées dans le compte de résultat. Les gros postes concernent : la location des toilettes ; l'impression des cartes ; les redevances versées à la Fédération. Le résultat de ce poste analytique sur 2025 ne représente pas le bilan de l'organisation sur sa totalité (des dépenses étant intervenues en 2023 et en 2024).
- Sur le poste social : la deuxième année du poste de l'alternante a été totalement financée par les fonds propres de la Ligue. Le contrat s'est terminé en juillet 2025, et nous avons pris la décision de ne pas transformer l'alternance en poste fixe.



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

BILAN 2025

Actif	2024	2025	Passif	2024	2025
Compte Courant	-17 343,63 €	-21 123,62 €	Report à nouveau	62 445,69 €	45 503,04 €
* Solde du compte au 31/12	4 147,89 €	6 111,29 €			
* Chèques à débiter	-21 491,52 €	-27 234,91 €			
Livret Bleu Epargne	57 861,59 €	79 627,02 €	Résultat de l'exercice	-16 942,65 €	24 797,99 €
Intérêts Livret Bleu	1 765,43 €	929,85 €			
Créances	3 101,75 €	10 749,88 €			
Fond de caisse	117,90 €	117,90 €			
TOTAL	45 503,04 €	70 301,03 €		45 503,04 €	70 301,03 €

Compte de résultat 2025 - Ligue d'Ile de France de Course d'Orientation					
CHARGES			PRODUITS		
FORMATIONS	1 091,12		FORMATIONS	2 950,00	1 858,88
6132FO Locations immobilières	197,47		7400FO Subvention ANS 2024	1 500,00	
6251FO Voyages et déplacements	628,00		7400FO Subvention Région Formation 2024	1 200,00	
6252FO Hébergements et restaurations	265,65		7060FO Participation formations	250,00	
HAUT NIVEAU	15 738,42		HAUT NIVEAU	12 151,64	-3 586,78
6070HN Achats de marchandises	546,00		7060HN Participations	3 530,00	
6132HN Locations immobilières	2 029,80		7070HN Ventes de marchandises	286,00	
6135HN Locations mobilières	636,00		7400HN Subvention ANS Jeunes 2025 acompte	3 635,64	
6251HN Voyages et déplacements	1 263,92				
6252HN Hébergement et restauration	717,06				
6580HN Inscriptions courses	135,00		7400HN Subvention ANS 2025	3 000,00	
6571HN Aide liste HN	1 997,64		7400HN Subvention jeunes	1 700,00	
6571HN Aide stage jeunes	1 700,00				
6571HN Aide participation sélections	320,00				
6571HN Aide regroupement jeunes	380,00				
6571HN Aide résultats internationaux	600,00				
6571HN Reversement subvention structure sur 24/25	4 113,00				
6571HN Reversement subvention structure sur FIN 2025	1 300,00				
DEVELOPPEMENT	12 954,24		DEVELOPPEMENT	11 728,69	-1 225,55
6064PS Fournitures administrative	248,00		7400PS Subvention Région Pratiques sportives 2025 acompte	5 268,69	
6040PS Achats études et prestat services	500,00		7400PS Subvention ANS Pratiques innovantes 2025	3 000,00	
6238PS Achat récompenses	3 135,00		7088PS Vente de cartes	100,00	
6251PS Voyages et déplacements	84,64		7060PS Prestation de services	360,00	
6571PS Aide Club LIFCO Cartographie	3 967,10		7400FG Subvention FDVA	3 000,00	
6571PS Aide Club LIFCO Organisation Rég/Chpt	1 750,00				
6571PS Aide Club LIFCO Néo-Licenciés	650,00				
6571PS Aide Club LIFCO Manifestation grand public	2 119,50				
6571PS Aide section sport	500,00				
FONCTIONNEMENT	5 412,97		FONCTIONNEMENT	8 832,23	3 419,26
6060FG Achats non stockés	186,25		7510FG Pass'O Part LIFCO	1 945,74	
6063FG Fournitures et petit équipement	45,09		7511FG Redevances LIFCO	1 449,00	
6064FG Fournitures administratives	27,59		7560FG Cotisations LIFCO	4 249,15	
6132FG Locations mobilières	1552,89		5180FG Intérêts 2024 Livret Bleu	929,85	
6238FG Cadeaux divers	144,00		Aide CM association	49,39	
6251FG Voyages et déplacements	520,50				
6252FG Hébergement et restauration	862,99				
6260FG Frais postaux et de télécommunications	187,20				
6270FG Services bancaires et assimilés	121,39				
6586FG Cotisations liées à la vie statutaire	1 458,73				
6251OC Voyages et déplacements / dons	209,10		7541OC Dons bénévoles	209,10	
6580FG Charges de gestion	97,24				
ORGANISATION COMPETITION 2025	81 495,22		ORGANISATION COMPETITION 2025	112 985,24	31 490,02
6040OC Achats prestations / cartographie	11 151,19		7400OC Subvention ANS Cartographie 2025	4 000,00	
6061OC Fournitures non stockés - frais carburant	219,85		7400OC Subvention départementale 77	3 000,00	
6063OC Fournitures et petit équipement	1 964,48		7400OC Subvention MAIF CNE	1 500,00	
6064OC Fournitures administratives	363,25		7400OC Don Territoire de Sport	90,00	
6068OC Autres et matières et fournitures	10 455,10		7400OC Subvention CROSIIF	1 500,00	
6135OC Locations mobilières	13 737,58		7400OC Subvention FDVA	1 000,00	
6226OC Honoraires	6 642,00		7088OC Cession de cartes	150,00	
6231OC Annonces et insertions	61,37				
6238OC Divers cadeaux - bénévoles / coureurs	7 316,73				
6251OC Voyages et déplacements	1 421,60				
6252OC Hébergement et restauration	3 344,09				
6260OC Frais postaux et de télécommunications	106,07		7580OC Inscriptions CNE	100 316,77	
6511OC Redevance autre (ONF)	1 236,00				
6586OC Cotisations vie statutaire	16 971,38				
6251OC Voyages et déplacements / dons	1 428,47		7541OC Dons bénévoles	1 428,47	
6580OC Remboursement clubs CNE	176,06				
6226OC Honoraires diffusion CF sprint	4 900,00				
RESSOURCES HUMAINES	7 157,84		RESSOURCES HUMAINES	0,00	-7 157,84
6410FG Salaire alternat O.LAGIE	6 386,43		7718FG Aide embauche alternante	0,00	
4370FG Charges sociales	771,41				
123 849,81			148 647,80		
			Résultat bénéficiaire		24 797,99



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Rapport des vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes, Marie-Françoise BOURGUIGNON et Julien GARDEUR, ont vérifié les pièces comptables le 06/02/2026. Julien GARDEUR indique qu'aucune anomalie n'a été constatée et que toutes les dépenses sont justifiées. Ils donnent donc quitus à la trésorière.

L'assemblée approuve à l'unanimité le bilan financier.

Budget prévisionnel 2026

Ligue d'Ile de France de Course d'Orientation - Budget Prévisionnel 2026					
	Montant	Sous-Total		Montant	Sous-Total
Fonctionnement général		5 675	Fonctionnement général		8 950 3 275
Fonctionnement	2 350		Cotisations Club	4 200	
Frais postaux et de télécom	200		Redevances LIFCO	2 300	
Frais bancaires	175		Pass'O LIFCO	1 600	
Cotisations CROSIF et autres	250		Intérêts de fonds placés	850	
Cotisations FFCO	1 600				
Divers (pourboires et dons courants)	1 100				
Développement de la pratique sportive		18 300	Développement de la pratique sportive		20 327 2 027
Fonctionnement	500		Recette des prestations effectuées	700	
Achat de matériel	350				
Développement de la CO (sections sportives, manifestation, balise de couleurs, challenge des écoles de CO etc)	1 800				
Communication	2 000		Subvention Région - Développement de la pratique/Solde 2025	5 527	
Sport au féminin (sport en filles, mixte, parcours thématique...)	700		Subvention Région - Développement de la pratique/Solde 2024	5 100	
Aides LIFCO Organisations	2 200				
Aide LIFCO organisation grand public	2 500		Subvention ANS 2026	5 000	
Aides LIFCO Néo licenciés	1 250		Subvention FDVA 2 / 2026	4 000	
Aides LIFCO Cartographie	2 800				
Récompenses sur les courses	4 200				
Formation bénévoles - techniciens		4 970	Formation bénévoles - cadres		4 100 -870
Achat matériel	350		Participation des stagiaires à la formation	600	
Fonctionnement	400				
Mise à jour des connaissances	2 150		Subvention ANS 2026	1 500	
Frais de formation stage	1 950		Subvention Région 2026	2 000	
Frais postaux et de télécom	120				
Haut Niveau		22 450	Haut Niveau		18 018 -4 432
Achat et matériel	900		Participants WE RDE/Regroupement/Stage	3 500	
Fonctionnement	400		Vente marchandises	450	
Frais postaux et de télécom	100				
Aide stage accession haut niveau	3 900		Subvention ANS 2026 Groupe HN Ligue	4 000	
Frais hébergement WE RDE/Regroupement	5 200		Subvention Région - Performance sportive/Solde 2025	5 868	
Aide Subvention Région 2024 - Accès Haut Niveau	5 200		Subvention Région - Performance sportive/Solde 2024	4 200	
Aides LIFCO Athlètes HN Enveloppe	3 200				
Aides LIFCO Athlètes GRIFCO Enveloppe	1 800				
Aides LIFCO Regroupement Jeunes	850				
Aides LIFCO Récompense HN international	900				
	51 395	51 395		51 395	51 395 0

Les annexes financières au budget pour les dépenses et les recettes sont présentées.

RECETTES

Formations

Montant par stagiaire

- 20€ pour la journée (9h-18h) sans hébergement pour tous les licenciés FFCO ;
- 50€ pour un stage sur 2 jours (du jour 1 : 9h00 au jour 2 : 18h00) avec hébergement pour les licenciés LIFCO ;
- 70€ pour un stage sur 2 jours (du jour 1 : 9h00 au jour 2 : 18h00) avec hébergement pour les licenciés FFCO hors ligue.
- GRATUITÉ des formations sur une demi-journée ou soirée
- GRATUITÉ pour les jeunes H/D16 jusqu'à H/D20
- GRATUITÉ pour les femmes D16 et +

Nota : aucune remise sur les tarifs si le stagiaire décide de ne pas utiliser une des prestations comprises dans le descriptif du stage

Cotisation des clubs à la LIFCO

Pour rappel : la LIFCO ne touche aucune subvention pour son fonctionnement. Cette cotisation, sans augmentation depuis 2023, est destinée à fournir une partie du budget de la LIFCO.

Elle est basée sur le nombre de licenciés au 31 décembre de l'année N-1. Ce nombre est issu du fichier des licenciés de la FFCO à cette date.

Elle est composée d'une partie :



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

- 1- Forfaitaire de 15,00 € par tranche de 50 licenciés, soit 15,00 € de 3 à 50 licenciés ; 30,00 € de 51 à 100 licenciés ; 45,00 € de 101 à 150 licenciés et ainsi de suite.
- 2- Variable fonction du nombre de licencié, calculée selon la formule " $T * N$ " où N est le nombre de licencié et T le taux de base. Pour 2026, le taux de base restera de 3,85 €.

Redevance sur les compétitions régionales

Cette redevance sert à financer l'achat des récompenses sur les différents championnats, ainsi que sur les challenges LIFCO Pédestre. Le reliquat éventuel sert aux actions de promotion de la Ligue.

Nota : Les Championnats LIFCO COVTT, s'ils sont organisés lors d'une course donnant déjà lieu à perception d'une redevance Fédérale, sont exemptés de redevance LIFCO. En contrepartie, la LIFCO ne fournit pas les récompenses.

1- Montant de la redevance

- Challenge LIFCO Courses Urbaines pédestre : un tarif unique est appliqué quel que soit l'âge du coureur.
 - 0,20 € par licencié H/D
 - Pas de redevance sur le circuit « Blanc » accompagné
- Challenge LIFCO Pédestre Forêt Moyenne et Longue Distance ; Championnats LIFCO Pédestre et VTT Longue et Moyenne Distance – Championnat LIFCO VTT Mass Start : un tarif unique est appliqué quel que soit l'âge du coureur.
 - 0,90 € par licencié H/D
 - Pas de redevance sur le circuit "Blanc" accompagné
- Championnat Régional des Clubs pédestre et VTT :
 - 6,00 € par équipe D1, D2 ou Open
 - Pas de taxe pour les relais Jeunes ou mini relais
- Championnat Régional de Sprint pédestre et VTT :
 - 0,60 € par participant licencié H/D 14 et plus
 - Pas de redevance pour les H/D12 et moins
- Championnat Régional de Sprint Relais Mixte :
 - 4,00 € par équipe de 4 ; pas de redevance sur les équipes Open ou non licenciés

Nota : Seuls les licenciés FFCO sont pris en compte pour le calcul de la redevance ; les coureurs sur le circuit blanc, ceux avec pass'O, les licenciés UNSS, UGSEL, FFSU ne sont pas pris en compte.

2- Tarif maximum conseillé pour les compétitions régionales Pédestres ou VTT

	Adultes	Jeunes	Circuit blanc
Courses régionales	9,00 €	6,00 €	3,00 €
Championnat Régional LD	10,00 €	7,00 €	3,00 €
Championnat Régional MD	10,00 €	7,00 €	3,00 €
Championnat Régional sprint	10,00 €	7,00 €	
Championnat Régional des Clubs	54,00 € par équipe de 6 14,00 € par équipe de 2		
Championnat Régional de Sprint-Relais	36,00 € par équipe de 4		
	14,00 € par équipe de 2		

Le calcul du montant de la redevance sera établi par le trésorier à partir du fichier CSV de la course récupéré sur le site Internet de la FFCO.

Titres de participation (Pass'O)

RAPPEL : Lors de chaque organisation (compétitions CO à pied, à VTT, Raid, mais aussi entraînement, action de promotion...), des titres de participations (Pass'O) doivent être délivrés.

Rappel des tarifs 2026 décidés par la FFCO :



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Tarif Pass'Loisir Santé	3,42 €	max	Tarif Pass'Compet	15,19 €	max
FFCO : 1,14 €		fixe	FFCO : 3,80 €		fixe
Ligue : 0,76 €		max	Ligue : 3,80 €		max
Organisateur : 1,52 €		max	Organisateur : 7,59 €		max
Tarif Pass'Découverte Compétition	5,32 €	max	Tarif Pass'Event	15,19 €	max
FFCO : 1,90 €		fixe	FFCO : 3,80 €		fixe
Ligue : 1,14 €		max	Ligue : 3,80 €		max
Organisateur : 2,28 €		max	Organisateur : 7,59 €		max

- **Tarifs 2026 LIFCO** : pas de changement par rapport à 2025

- Pass Loisir santé = 0,50 Euros
- Pass Découverte Compétition = 0,75 Euros
- Pass Compétition et Pass Event = 2,50 Euros

Rappel des modalités de déclarations : depuis 2022, tous les résultats des courses inscrites au calendrier fédéral, qu'elles soient au CN ou NON, font l'objet d'une déclaration en ligne.

Pour la procédure se reporter à la lettre O'Club n°129 de janvier 2023.

Petit rappel de la procédure :

- **Pour les courses au CN** :
 - Le fichier .csv qui doit être transmis à l'arbitre **doit contenir tous les coureurs**, y compris les coureurs non licenciés et non chronométrés. Il est inutile d'envoyer la liste des Pass'O à la LIFCO.
La FFCO comptabilisera et facturera directement ces Pass'O sur la base du fichier déposé par l'arbitre sur le site, la LIFCO facturera la part ligue sur la base de ce fichier.
- **Pour les autres courses non CN** :
 - Il est impératif que les années de naissance des non licenciés figurent dans le fichier.

Attention à bien renseigner le type de Pass'O dans les fichiers : Pass Loisir Santé – Pass Découverte Compétition – Pass Compétition. A défaut de libellé correct, la facture sera basée sur le tarif d'un Pass Compétition.

DEPENSES

Aides personnelles

1- Aide aux athlètes sur liste ministérielle ou fédérale

Ces aides sont basées sur la liste haut-niveau 2026 consultable sur le site de la FFCO

- **Aide aux athlètes sur liste ministérielle Relève – Groupe France Sénior ou Junior A :**

Une aide de 250,00 € par stage fédéral (2 dans l'année).

- **Aide aux athlètes sur liste ministérielle Espoir – Groupe France Junior A :**

Une aide de 200,00 € par stage fédéral (2 dans l'année).

- **Aide aux athlètes en groupe France Sénior B (pédestre ou VTT) :**

Une aide de 150,00 € par stage fédéral (2 dans l'année).

- **Aide aux athlètes en groupe France – de 18 ans :**

Une aide de 100,00 € par stage obligatoire par la FFCO (3 stages dans l'année).

Pour tous les jeunes listés ci-dessus : Une aide accordée en fin d'année au vu des résultats internationaux (montant à définir lors du dernier comité directeur de l'année).

- ⇒ **Modalité d'obtention** : un mail sera envoyé aux athlètes concernés, avec copie aux Présidents des clubs, courant décembre.

Le montant de ces aides, distribuées en fin d'année, peut être révisé en fonction des subventions accordées par l'ANS et la Région Ile-de-France.

2- Aide aux athlètes GRIFCO (versées aux clubs ou aux participants)

a. Groupe Performance

Une aide de 20,00 € par nuitée pour des stages en IDF et 25,00 € pour des stages en province, lors de la participation à des stages validés par la LIFCO.



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

- ⇒ Dans la limite de 200 € par an et par jeune.
- ⇒ Les stages clubs ne rentrent pas cette catégorie d'aide.

b. Groupe Développement

Une aide de 15,00 € par nuitée pour des stages en IDF et 20,00 € pour des stages en province, lors de la participation à des stages validés par la LIFCO.

- ⇒ Dans la limite de 175 € par an et par jeune.
- ⇒ Les stages clubs ne rentrent pas cette catégorie d'aide.

c. Participation aux stages de détection/sélection groupe France –18 ans

Une aide de 25,00 € par nuitée pour les jeunes envoyés aux stages par la commission Jeunes.

d. Acquisition tenue GRIFCO

Une aide pour l'acquisition de la tenue du groupe ligue de 20,00 euros (éventuellement revue en cas de changement morphologique important).

- ⇒ **Modalité d'obtention** : la part LIFCO sur l'achat des tenues est déduite directement.

Le montant de ces aides, distribuées en fin d'année, peut être révisé en fonction des subventions accordées par l'ANS et la Région Ile-de-France.

3- Aide aux jeunes non GRIFCO participant aux regroupements spécifiques jeunes organisés ou validés par la LIFCO (versées aux clubs)

a. H/D 14 et + : pour les regroupements ligue et les RDE

Une aide de 10,00 € par jeune participant, utilisant l'hébergement prévu par l'organisation.

b. H/D 14 et - : pour les Balises de couleurs et Challenge des écoles

Une aide de 10,00 € par jeune participant, utilisant l'hébergement prévu par l'organisation.

Cas des accompagnants sur les stages jeunes GRIFCO ou non GRIFCO

L'hébergement des accompagnants est pris en charge par la Ligue dans la limite d'un accompagnant pour 8 jeunes.

Le calcul se fait par club en fonction du nombre de jeunes. L'aide ne peut être versée qu'au club.

Remarque : Concernant les "accompagnants", les clubs ayant peu de jeunes peuvent se regrouper pour l'accompagnant. Dans ce cas, l'aide LIFCO "accompagnant" est versée au club où celui-ci est licencié.

Pour les frais de déplacements sur les week-ends de sélection, le budget doit être validé par le Comité Directeur.

c. Aide pour l'organisation des regroupements LIFCO sur la journée (y compris le passage des balises de couleurs)

Un forfait de 5 € par jeune présent pour les frais du club organisateur (impression, goûter) est versé à celui-ci sous conditions du respect du cahier des charges relatif à ces regroupements.

- ⇒ **Modalité d'obtention** : les organisateurs de ces regroupements doivent envoyer la liste finale des jeunes présents dans les 15 jours qui suivent ledit regroupement à la trésorière tresorerie@lifco.fr

Aides Clubs

1- Aide Clubs pour des Organisations Pédestres au Classement National

- Aide de 200,00 € pour l'organisation d'une journée de Championnat de Ligue (LD, MD, Sprint, Relais, Relais Sprint) ;
- Aide de 100,00 € pour l'organisation d'une journée de course Forêt (LD ou MD) ;
- Aide de 50,00 € pour l'organisation d'une journée de courses Sprint.

- ⇒ **Modalité d'obtention** : aide automatique, aucune demande à faire de la part des clubs.

2- Aide Clubs pour des Organisations – Manifestations grand public

Une aide est apportée aux clubs proposant des manifestations destinées aux non licenciés et/ou accueillant des non licenciés – une liste est validée par le CD en début d'année sur la base des courses inscrites au calendrier (une course peut être ajoutée en cours d'année) :

- Part fixe de 50 € ;
- Part variable, calculée uniquement sur la base des non licenciés : 1,50 € par non licencié dans la limite de la somme de 300 € (hors part fixe) – sous réserve que le nombre de non-licenciés représente au minimum 1/3 des participants.

- ⇒ **Modalité d'obtention** : aide automatique pour les courses listées et approuvées en CD, calculée sur la base du fichier des Pass'O transmis à l'issue de la course.

3- Aide aux jeunes et féminines compétition et loisir santé néo-licenciés



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Une aide de 10,00 € par nouveau licencié jeune, par nouvelle licenciée féminine compétition et loisir santé (hors licence bénévole) est versée aux clubs. Elle est calculée sur la période comprise entre le 1^{er} novembre 2025 et le 31 octobre 2026. La liste est arrêtée au 31 octobre 2026 d'après le fichier des licenciés de la FFCO.

⇒ Modalité d'obtention : aide automatique, aucune demande à faire de la part des clubs

4- Aide à l'accueil des licenciés UNSS et FFSU

Lorsque sur une manifestation inscrite au calendrier fédéral, le participant présente une licence **UNSS ou FFSU**, la Ligue prend en charge le Pass'O délivré. Le club doit établir une liste des participants et l'adresser à tresorerie@lifco.fr.

La Ligue ne facture pas la part ligue sur ces coureurs et rembourse la part fédérale qui aura été facturée directement par la FFCO

5- Aide à la cartographie 2026

- 30 % des frais pris en charge pour une carte de niveau national ;
- 25 % pour une carte de niveau régional ;
- 20 % pour une carte de niveau départemental ;
- 50 % des cartes de proximité réalisées par des bénévoles - seuls les frais de déplacement et de bouche (dans une limite raisonnable) sont pris en compte.

Le recours à des cartographes professionnels reconnus est à privilégier.

En contrepartie de la subvention versée par la Ligue, le club bénéficiaire s'engage à mettre à disposition gratuitement la carte pour les regroupements ou stages jeunes organisés par la Ligue.

⇒ Modalité d'obtention : un mail de recensement des travaux de cartographie de l'année en cours est envoyé courant novembre aux clubs. Les dossiers sont à retourner avant la fin du mois d'octobre. Seuls les dossiers complets accompagnés des pièces demandées sont étudiés.

Le montant de ces aides, distribuées en fin d'année, peut être révisé en fonction des subventions accordées par l'ANS et la Région Ile-de-France.

6- Aide aux clubs – engagement dans les formations

- Une aide de 15€ par formé et par an sera reversée au club en fin d'année ;
- Une aide de 30 € par mission d'expertise (arbitrage, contrôleur), à charge pour le club de valoriser les missions de ces experts.

Frais liés aux formations

- 1- Pour les stages régionaux non LIFCO, après accord préalable de la Ligue, prise en charge des "frais de stage" à raison de 20€ par journée si pas de possibilité de stage équivalent dans l'année en Ile-de-France et à condition d'avoir une action pour la Ligue dans l'année ou celle qui suit.

⇒ Paiement sur demande de remboursement de frais accompagnée de la facture.

- 2- Pour les stages nationaux (FFCO), après accord préalable de la Ligue, prise en charge des "frais de stage" à raison de 20€ par journée et à condition que la formation ait une répercussion sur une manifestation dans la Ligue.

⇒ Paiement sur demande de remboursement de frais accompagnée de la facture FFCO.

- 3- Stage ou formation initiée par la LIFCO hors compétences course d'orientation (formation communication, laïcité...) : formation offerte

- 4- Stage ou formation non initiée par la LIFCO hors compétences course d'orientation mais liée au domaine sportif, après accord préalable de la Ligue : prise en charge des « frais de stage » à raison de 20 € par journée et à condition que la formation ait une répercussion sur le fonctionnement de la Ligue.

⇒ Paiement sur demande de remboursement de frais accompagnée de la facture.

5- Indemnisation des formateurs

- Formateur professionnel : un devis doit être demandé et validé par le Bureau Directeur (à minima 1 mois avant la formation), le paiement de la prestation se fait sur facture à l'issue de celle-ci ;
- Formateur bénévole :
 - Prise en charge directe par la LIFCO des frais de restauration et d'hébergement ;
 - Prise en charge sur demande de l'intéressé(e) des frais : de déplacement domicile - lieu de stage AR

(frais kilométriques pour les formateurs habitant en Ile de France ; sur la base d'un tarif SNCF 2de classe pour les



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

formateurs habitant hors Ile de France) ; d'achats de matériel, d'impression, de fournitures. Une liste du matériel nécessaire doit être établie, à minima 15 jours avant la formation et doit être validée par le Bureau Directeur.

=> Le remboursement des frais se fait sur présentation des justificatifs (facture nominative, tickets de caisse mentionnant les numéros de SIRET ou de TVA intracommunautaire), les reçus de carte bancaire ne sont pas recevables.

Remboursement des frais Bénévoles

La LIFCO contribue également au défraiement des licenciés LIFCO, participant bénévolement aux activités de la Ligue.

Ces activités sont entre autres :

- Les activités de formateurs sur les stages organisés par la LIFCO ;
- Les missions d'experts obligatoires sur les courses régionales en Ile-de-France inscrites au CN (Contrôleur des Circuits et Arbitre-Délégué) ;
- Les responsabilités des stages Jeunes organisés par la LIFCO ;
- Les activités de bénévoles représentant officiellement la LIFCO sur d'autres manifestations ;
- Les activités de bénévoles participant aux commissions de la LIFCO.

Les frais concernés sont :

- Les frais de déplacement (frais kilométriques pour les formateurs habitant en Ile de France ; sur la base d'un tarif SNCF 2de classe pour les formateurs habitant hors Ile de France)
- Les frais de restauration ;
- Les frais divers (achats de fournitures, de petit matériels consommables, d'impression, avec obligation de fournir les originaux des justificatifs d'achats (factures acquittées, nominatives ou figurent au minimum le nom, l'adresse, le N° SIRET ou de TVA intracommunautaire du fournisseur). Les reçus de carte bancaire ou les tickets de caisse ne sont pas retenus.

⇒ Modalité d'obtention : les bénévoles doivent faire une demande de remboursement de frais en complétant et en envoyant par courriel à tresorerie@lifco.fr le formulaire Excel suivant téléchargeable sur le Site Internet de la LIFCO.

Les jeunes qui s'engageraient sur des actions de promotion (ex : Sentez-vous sport, Sport en filles, Journée Olympique ...) bénéficieront d'une aide de 50 € par jour sous forme de bon d'achat d'enseigne sportive.

Le budget prévisionnel et les annexes financières sont adoptés à l'unanimité.

Le **cinquième** point concerne **l'élection sur les postes vacants** au Comité Directeur de la LIFCO. Se présentent Chloris LELONG et Kevin MENARD tous deux du RO Paris.

Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

La **désignation des Représentants de la LIFCO à l'AG FFCO** du 28 mars 2026 est le **sixième point**. La LIFCO dispose de 3 représentants.

Se proposent comme titulaires Rémi BROCHOT, Anthony CLERTON et Thierry VERMEERSCH et comme suppléants Chloris LELONG et Isabelle LINTANF.

La liste est approuvée à l'unanimité.

La **désignation des vérificateurs aux comptes** constitue le **septième point**.

Sont élus à l'unanimité Edme PAILLARD et Julien GARDEUR.

Le **huitième point** concerne les questions des clubs parvenues à la LIFCO. Les réponses apportées par le comité directeur de la LIFCO sont en italique.

RO Paris

. Est-il possible de systématiser dans les annonces de course l'intégration des coordonnées GPS de l'accueil afin de faciliter la venue en transport en commun / vélo / course à pied ?

C'est une demande qui a été validée par le comité directeur de la Ligue mais cette information reste du ressort des clubs lors de la publication de l'annonce de course, l'arbitre devant vérifier sa présence. On pourrait proposer à la FFCO de modifier les fichiers type d'annonce de course pour intégrer cette information (lien géo portail ou google map). Toutefois, il faut également rappeler que, pour les véhicules, il faut suivre le balisage routier pour



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

respecter les lieux de parking et les zones de course et non pas se rendre directement au lieu de l'accueil. Par ailleurs, la mise en place d'un parking pour les vélos serait une bonne chose.

. L'achat d'une licence Livelox au niveau de la ligue a-t-il déjà été envisagé ?

Cela a déjà été demandé mais pas finalisé ; une étude sur les différences entre la version gratuite et la version "club" est à réaliser pour connaître précisément les différences, savoir si la version "club" peut être mise à disposition de tous les clubs.

Balise 77

. Classement séparé Hommes-Femmes sur les courses régionales

Il n'y a aucun problème à ce qu'il y ait des classements séparés. Toutefois, lors d'une course au CN, le score marqué par chaque coureur ou coureuse résulte des participants au classement de la course mise au CN. En conséquence, séparer Hommes et Femmes risque d'induire un CN moindre pour les Femmes sans compter que si elles sont moins de 3 sur un circuit, il n'y aura pas de points CN. Pour l'éviter, il faudrait donc une course commune mais dans laquelle, comme indiqué dans le règlement du Challenge Forêt, la GEC crée 2 catégories pour chaque circuit de couleur pour permettre de sortir un classement Hommes et un classement Femmes rapidement.

Un rappel en ce sens sera fait aux arbitres.

R. Brochot

. Avenir du Haut Niveau au sein de la Ligue

L'avenir du haut niveau est une préoccupation. La Ligue a cherché en 2025 des pistes autres que la seule subvention Région. Elle s'est mise sur la plateforme Territoiresdesport pour recueillir des dons, défiscalisés, avec un axe ciblé sur les jeunes du haut niveau mais sans résultat probant à ce jour malgré des informations auprès des licenciés faute d'une personne disponible pour suivre le dossier.

Chaque année, des aides financières sont apportées aux sportifs pour les stages et les résultats internationaux. Pour 2026, comme présenté dans les annexes au budget, celles-ci ont été diversifiées en fonction de la liste sur laquelle est le sportif. Ces aides sont conditionnées aux subventions reçues, calculées sur le pourcentage du réalisé. A noter que malgré les relances de la trésorière, certains athlètes sur liste ne font pas parvenir les justificatifs nécessaires pour en bénéficier.

Dans le cas de la pré-accession au haut niveau (GRIFCO Performance), les actions sont limitées de par le manque de ressources humaines au sein de la commission Jeunes.

. Rapports entre la LIFCO et la SAEPDOF

Les rapports entre la LIFCO et la SAEPDOF sont des relations de ligue à club. La ligue assiste aux AG quand elle est invitée. Elle ne fait pas de différence dans les rapports qu'elle entretient avec chacun de ses clubs que ceux-ci soient centrés sur la compétition ou le loisir. Des aides sont apportées aux clubs comme défini dans les annexes du budget : aide aux organisations compétitives régionales, aide pour manifestations innovantes, aide pour la cartographie, aide pour la formation des jeunes et femmes, aide pour l'organisation de regroupements, aide à l'accueil des licenciés scolaires sur les manifestations, visibilité des structures en publiant sur les réseaux sociaux ou autres à partir des documents envoyés par la structure...

Pour rappel, la subvention Région est un pourcentage du budget réalisé ; il ne peut donc y avoir des aides que si le budget est porté par la Ligue afin d'obtenir le maximum de subvention.

Des échanges s'engagent autour du rôle de la SAEPDOF. Il est expliqué les raisons qui ont fait que le stage proposé en octobre dernier n'a pas été inclus dans les actions Ligue. Il est rappelé qu'il est nécessaire que la Ligue porte le coût financier, la structure organisant l'action étant prestataire.

B. Périchon

. Quelle politique LIFCO et compétences d'encadrement, avec cursus BE et expériences, seraient proposées au bénéfice des jeunes souhaitant accéder au haut niveau ?

Le cursus BE n'existe plus depuis de nombreuses années. En dehors des personnes détenant un BE CO, il n'y a pas de diplôme professionnel pour le niveau entraînement. Le seul qui pourrait potentiellement être, c'est une licence/master STAPS Entraînement spécialité CO ce qui n'est pas proposé car pas assez de monde.

Pour le haut niveau, existent 2 pôles (Clermont-Ferrand et Saint-Etienne) ; pour l'accession au haut niveau, cela passe par les sections sport-études (liées à l'Education nationale – 3 en France) et par les groupes ligue Performance, les RDE, les sélections HD16-18.

La commission Jeunes tente d'initier des actions en ce sens mais les bénévoles qui acceptent de donner de leur temps sont trop rares.

Le neuvième point concerne les interventions des personnalités invitées.

Evelyne CIRIEGI, Présidente du CROS Île de France, fait part de son plaisir, comme chaque année, de participer à cette Assemblée Générale. Elle remercie l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et fait part de son



LIGUE D'ÎLE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

constat d'une diminution conséquente de ceux-ci dans les structures associatives et l'absence de jeunes dans ceux qui restent. Elle indique être proche de la CO, représentée au sein du CROS, et l'importance qu'elle accorde à cette pratique peu visible. Elle précise que le CROS Île de France a créé des groupes de travail par type de sport, la CO étant dans les sports de nature. Elle insiste que le fait que, durant cette mandature, le CROS sera plus particulièrement attentif aux sports non olympiques pour les mettre en lumière et les aider à se développer. Par ailleurs, elle informe que le sport de haut niveau est également un axe fort avec un regard particulier sur l'association des pôles du CNSD souhaitant que cette structure continue à accueillir des pôles, sur des aides pour les sportifs de haut niveau d'activités non olympiques, notamment les jeunes en accession au haut niveau via une enveloppe financière. Elle note la nécessité de faire avancer la problématique des rapports des sports nature avec l'ONF qui pose à tous de nombreux freins à la pratique. Elle signale que les subventions du CNOSF ne bougent pas mais que la part pour l'Île de France risque de diminuer d'où la nécessité d'une entente entre les CDOS pour le partage. Elle indique les événements communs prioritaires imposés par le CNOSF : la SOP (semaine Olympique et Paralympique) du 30 mars au 4 avril, la journée olympique le 23 juin, la fête du Sport le 14 septembre et la journée du bénévolat le 7 décembre. Pour les actions autres, elle espère convaincre les présidents des CDOS de ponctionner une partie de l'enveloppe territoriale pour les jeunes du haut niveau des sports non olympiques.

André HERMET, président par intérim de l'association des pôles du CNSD, rappelle les avantages du CNSD avec un internat et des infrastructures sportives très appréciables. Il espère que la CO continuera à y envoyer des jeunes.

Dans un **dixième temps**, la présidente ouvre une Assemblée Générale extraordinaire pour l'adoption des nouveaux statuts de la LIFCO.

Les changements apportés (notamment ajout de représentants des Comités Départementaux dont une voix est attribuée par tranche ouverte de 30 licenciés et modification du nombre de voix par représentant – un par tranche ouverte de 8 voix qui ne peut porter plus de 8 voix –) sont présentés.

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

Pour terminer, en **onzième temps**, la LIFCO remercie et récompense ses athlètes méritants.

Le comité directeur de la LIFCO félicite :

Antoine DERLOT (OPA Montigny) : 5ème en Sprint ; 5ème en LD ; 6ème en relais au Championnat du Monde Juniors

Sonia JOLLY-JANSSON (GO 78) 2ème en relais au Championnat d'Europe Jeunes, 5ème en relais à la Coupe d'Europe Juniors

Jocelin LAURET (AS Samois) : Champion d'Europe Juniors en relais ; 4ème en LD ; 5ème en MD
Champion du Monde Juniors en relais ; 4ème en LD

Le comité directeur de la LIFCO encourage pour leurs sélections dans les équipes de France Seniors ou Jeunes de CO pédestre :

Rémi BROCHOT (Balise 77)

Maxime RAUTURIER (GO 78)

Et pour leurs sélections dans les équipes d'autres pays Seniors ou Jeunes

Tereza RAUTURIER (GO 78) - République Tchèque

Alec LE HELLOCO (OPA Montigny) – Canada

Le comité directeur de la LIFCO félicite pour leurs podiums et places d'honneur lors des Championnats du Monde Masters de CO pédestre du 9 au 15 août en Espagne

Margot RANOUX (D35 - GO 78) 6ème en sprint

Benjamin MAURIES (H45 - GO 78) 3ème en LD

Sandra OLIVIER (D55 - Balise 77) 5ème en sprint

Pascale MARTIN (D65 - AC Beauchamp) 3ème en sprint et MD

Guyonne PETIT (D70 - AC Beauchamp) 2ème en sprint

Le comité directeur de la LIFCO encourage les sélectionnés en groupe France 2026

Achille BOUCHERIE (Balise 77) : GF -18

Sonia JOLLY JANSSON (GO78) : Junior A / LM Relève

Rémi BROCHOT (Balise 77) : Junior A / LM Espoir

Antoine DERLOT (OPA Montigny) : Senior A / LM Relève

Maxime RAUTURIER (GO78) : Senior A / LM Relève



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Bastien THENOZ (GO78) : Senior B

Jocelin LAURET (AS Samois), **Jildas LAURET** (AS Samois) : Senior B CO à VTT

Le comité directeur de la LIFCO félicite les vainqueurs de la Coupe de France :

Perrine THENOZ (GO 78) – D 50

Martine WIBART (AC Beauchamp) – D 65

Guyonne PETIT (AC Beauchamp) – D 70

Achille BOUCHERIE (Balise 77) – H16

Fabrice VANNIER (Balise 77) – H 50

Pascal PANNIER (GO 78) – H 55

José RORA (Balise 77) – H 65

Vincent BROCHOT (Balise 77) – H40 VTT

En l'absence de remarques et questions complémentaires, l'Assemblée Générale est déclarée close à 12h35.

Fait à Paris, le 18/02/2025

Le rapporteur de séance
Etienne PHILIPPOT



La Présidente de la LIFCO
Dominique BRET

